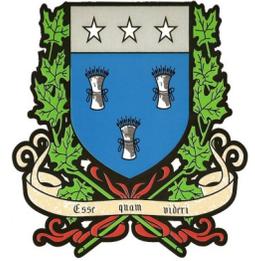




INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 31, n° 5) 28 mars 2023

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



BRUNCH 200e

Sous le thème de l'histoire

Quand : Dimanche 7 mai 2023

Service continu de 10h à 14h

Lieu : Centre communautaire de Napierville
262, rue de l'Église

Coût : Adulte (13 ans +) : 20\$

Jeunes de 5 à 12 ans : 8\$

Gratuit : moins de 5 ans (billet requis)

Billets papiers en vente aux hôtels de ville de Napierville 450-245-7210 et de Saint-Cyprien-de-Napierville 450-245-3658 ainsi qu'au bureau du Service d'action bénévole (SAB) 450-245-7868 et billets numérique en vente sur les sites internet des municipalités : napierville.ca et st-cyprien.napierville.com (veuillez imprimer votre reçu comme preuve d'achat)



Billets en vente jusqu'au 28
avril 2023
Aucun billet vendu à la porte

ABRI TEMPORAIRE

À tous ceux qui ont installé un abri temporaire, ne pas oublier de le démonter d'ici le 15 avril prochain.
Merci de votre collaboration !



RAPPEL CONGÉ DE PÂQUES FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés les

Vendredi, 7 avril
et
Lundi, 10 avril

URGENCE VOIRIE : 450-245-7210
APPUYER SUR LE 1

S.V.P. LAISSEZ UN MESSAGE LE PLUS EXPLICITE POSSIBLE



À la bibliothèque

Dans votre bibliothèque municipale, l'abonnement est gratuit et vous donne droit à beaucoup de ressources : prêt de livres, de jeux de société, de livres numériques et autres ressources numériques.

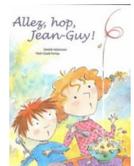
De plus nous avons régulièrement des activités pour différents groupes d'âges (heure du conte, bricolage, atelier robotique, lego, soirée jeux de société, ...)

Suivez-nous sur notre page Facebook pour être au courant de toutes nos activités.

Le saviez-vous ? Depuis plusieurs mois, les frais de retards ont été annulés, vous pouvez donc rapporter vos livres sans aucune pénalité, nous tenons à nos livres, ils apportent de la joie dans la vie de beaucoup de monde.

Activités à venir :

Samedi 01 avril 2023
Dès 10h30,
Allez hop, Jean-Guy



Activité robotique
Samedi le 15 avril 2023,
dès 10 h 30,
Découvre et viens t'amuser avec les petits robots Ozobot



Jeux de société
Jeudi 20 avril 2023
Dès 10h30,
pour les 12 à 17 ans



Vendredi 28 avril 2023
Dès 19 h 00
Atelier de dégustation de whisky
Pour les 18 ans et plus



Pour les activités, on vous demande de réserver votre place par téléphone au 450-245-0030

POUR LE CONGÉ DE PÂQUES FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi, 7 avril
et
Samedi, 8 avril

ABATTAGE D'ARBRE

Il est nécessaire de demander un certificat d'autorisation à la municipalité avant de procéder à toute coupe d'arbre.



Un arbre ne peut être abattu que dans les circonstances suivantes :

- L'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable ; l'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée ;
- L'arbre est dangereux pour la santé ou la sécurité des citoyens ;
- L'arbre est situé dans un périmètre de 5 mètres autour d'un bâtiment principal ou partie du bâtiment principal à construire ; l'arbre est à moins de 1 mètre des surfaces pavées ;
- L'arbre est à moins de 1,5 mètre d'un bâtiment accessoire ; le **permis pour l'abattage d'arbres est gratuit.**

N'oubliez pas votre permis!

Le temps chaud arrive à grands pas et vous planifiez faire des travaux à la maison?

N'oubliez pas votre permis! Comme quand on planifie de faire des travaux, il faut planifier de faire la demande de permis.

Le délai pour avoir votre permis en main peut aller de 30 à 45 jours.



Voici des exemples des travaux qui nécessitent un permis :

- Les travaux d'excavation, remblai et déblai ;
- Installation, d'une clôture, muret ou une haie ;
- Installation, déplacement, ou enlèvement d'une piscine ou d'un spa ;
- Abattage d'arbre ;
- Installation ou modification d'une enseigne ;
- Exploitation d'un commerce ;
- Les travaux de rénovations, agrandissement, démolition, construction ou même déplacement d'un bâtiment (tels une maison, un cabanon, ou un garage) ;
- L'agrandissement ou l'aménagement d'un stationnement ;

Les formulaires pour les demandes de permis sont disponibles sur notre site web, www.napierville.ca sous sous l'onglet Services/ demande de permis

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'Urbanisme, Vanessa Morneau, par téléphone au 450-245-7210 ou par courriel à urb@napierville.ca »

SOIRÉE-BÉNÉFICE
ARÉNA RÉGIONAL LAREAU
3 JUN 2023

GUY BERNIER

BJX
BON JOVI
XPERIENCE

PRIX 69\$ + TAXES

DÈS 16H00 : OUVERTURE DES PORTES POUR L'APÉRO

17H00 À 19H30 : SOUPER

20H00 : PRESTATION DE L'HUMORISTE GUY BERNIER

21H00 : SPECTACLE DE BJB BON JOVI EXPÉRIENCE, SUIVI D'UN DJ DE LA RÉGION

Gros rebuts

Collecte mensuelle de gros rebuts non valorisables

Matières acceptées

Chaises d'ordinateur, divans, fauteuils, causeuses, poufs, etc.

Matelas et sommiers, tapis*, toiles de plastique, de vinyle ou de piscine

*Coupés, roulés et attachés en rouleaux aux dimensions maximales suivantes :



Matières interdites

Meubles en bois, mélamine, plastique ou rotin, articles en métal

Téléviseurs et appareils informatiques, matériaux de

construction, toilettes et lavabos, miroirs.

Changement de fréquence

À compter du mois d'avril, la collecte des bacs bruns se fera chaque semaine, et ce, jusqu'à la fin novembre. Conservez votre calendrier de collectes pour les dates de collectes de décembre

Fériés

Les écocentres et le bureau administratif seront fermés le **lundi 10 avril (Pâques)** et le **lundi 22 mai (Journée nationale des Patriotes)**.

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca